



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le Règlement numéro **532-2023** identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2023.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait, donné et signé à Saint-Tite
ce 4 avril 2023.

A handwritten signature in blue ink that reads "Me Julie Marchand".

Me Julie Marchand,
Greffière